

Rapport de la commission chargée d'étudier

le préavis municipal No 1/2017.

Demande d'un crédit d'étude pour l'élaboration d'une vision stratégique à 10 ans.

La commission composée de MM Lionel Pichard, Yves Trottet et de votre serviteur, s'est réunie le 10 janvier en présence de Mme la Syndique et de Mr Berthoud, responsables du dossier. Nous les remercions pour leur ouverture et pour leur volonté d'engager cette nouvelle tâche dont le présent préavis décrit les objectifs.

Effectivement, la commission partage le point de vue de la Municipalité et estime qu'une vision stratégique pour le moyen terme, soit 10 ans, est une nécessité pour notre commune.

Pour la commission, la vision stratégique doit prendre en compte :

- **Aménagement du territoire comprenant :**
 - Habitat, incluant les nouvelles zones et la typologie de l'habitat**
 - Zone industrielle**
 - Zone d'activités commerciales**
 - Zone d'activités sportives**
 - Etc.**
- **Associations intercommunales**
- **Aînés et jeunes**
- **Scolaire et parascolaire**
- **Finances**
- **Energie, Télécommunications et Services**
- **Mobilité**

La commission pense que la vision stratégique devrait également faire ressortir les ambitions que l'on aimerait avoir pour notre commune. Elle est aussi d'avis qu'en tant que commune limitrophe au PALM (Projet d'Amélioration Morges Lausanne), elle pourrait très fortement subir les inconvénients mais sans en retirer d'avantage. La vision stratégique devrait donc également comporter les éléments de réflexions sur le comment être participatif à ces grandes évolutions qui vont nous impacter à terme.

Un autre point qui nous tient à cœur, c'est bien, comment la stratégie devra inclure la possibilité à nos jeunes de rester, voire de revenir dans notre village en leur offrant les conditions d'accessibilité à des logements à prix raisonnable.

Ce qui doit être compris, est, que le résultat attendu de cette étude sera bien un outil de structuration. Il devra contenir au moins les éléments cités précédemment voire d'autres si nécessaire. En aucun cas, nous n'y trouverons des solutions, mais des sujets à traiter et à développer.

Pour information, la commission a eu l'opportunité de consulter l'offre de PWC. Cette offre confirme le point ci-dessus, PWC n'étant pas une société qui apporte des solutions stratégiques mais bien le moyen et les outils, pour structurer la stratégie et d'en assurer le suivi.

La commission appuie cette initiative et l'encourage. Elle prend note que la Municipalité s'engage à inviter toute ou en partie la présente commission pour certaines séances afin d'avoir un regard du conseil communal sur le travail en cours.

En conclusion, la commission recommande au conseil communal d'accepter le préavis 1/2017 et d'octroyer le crédit de CHF 20'000, tel que formulé, avec un résultat prévu pour fin 2017.

Vufflens-la-Ville le 17 janvier 2017

Raymond Lambelet Président

Lionel Pichard

Yves Trottet